

# L'Internet en Chine, outil de contrôle et de modernisation

**Candice Tran Dai**

Chercheur à la Fondation pour la Recherche Stratégique  
9 juillet 2006

*« Imaginez si l'Internet s'impose en Chine. Imaginez comme la liberté se propagerait. »* George W. Bush, décembre 1999.

*« La Chine doit bâtir un réseau national indépendant de l'Internet global. »* Jiang Mianheng, Président de l'Académie des Sciences de Shanghai, juin 2000.

*« Le développement rapide de l'Internet joue un rôle important pour la croissance économique et l'intensification des contacts entre les divers peuples du monde mais il faut remarquer qu'il existe des problèmes inquiétants relatifs à l'Internet. »* Jiang Zemin, août 2000.

Loin d'être anecdotiques ou anodines, ces trois citations illustrent bien le débat que suscitent à l'heure actuelle le développement et la gestion de l'Internet en Chine, tant du côté des décideurs chinois que du côté des observateurs occidentaux.

Au sein de la sphère politique américaine, on observe une sorte de consensus autour de l'idée selon laquelle l'Internet constitue une menace potentielle à la stabilité du régime en place. Cette vision s'appuie sur le postulat faisant de l'Internet un outil inévitable de démocratisation dans un pays. Par sa nature même, qui en fait avant tout une plate-forme neutre de transmission de données et qui repose sur la notion idéaliste du libre partage des connaissances, l'Internet devrait apparaître comme le moyen optimum de diffusion et d'accès à

l'information et partant, comme un instrument de démocratisation dans les pays sous le joug de régimes autoritaires. Certes, depuis la première connexion directe de la Chine à l'Internet en 1994<sup>1</sup> et l'ouverture de la Chine à l'exploitation commerciale de l'Internet en 1995, le nombre d'internautes chinois n'a cessé d'augmenter, faisant aujourd'hui de la Chine la deuxième nation utilisatrice de l'Internet derrière les Etats-Unis, avec plus de 111 millions<sup>2</sup> d'utilisateurs connectés, contre seulement cinq mille en 1994. Même si les internautes chinois n'hésitent pas à affirmer que l'accès à l'Internet leur permet d'obtenir plus d'informations et surtout d'échanger et de discuter sur toutes sortes de forums et de blogs, le développement et l'utilisation de l'Internet en Chine doivent se faire dans le cadre strict imposé par le pouvoir central. Dès les prémices de l'Internet en Chine, marqués au tout début par l'émergence d'un débat public ouvert en ligne, les autorités ont mis en place une série de lois et de réglementations visant à en contrôler l'utilisation de manière très étroite. Ce dernier point devient en soi un élément du débat sur l'Internet en Chine et suscite régulièrement des interventions médiatiques d'organisations de défense des droits de l'Homme telles que Amnesty International ou encore Reporters Sans Frontières. La question souvent posée par les observateurs occidentaux est dès lors la suivante : comment le gouvernement chinois va-t-il résoudre le dilemme que lui pose l'Internet, entre contrôle politique et modernisation économique ? En effet, d'un côté la Chine souhaite prendre le tournant de la révolution de l'information, de l'autre les autorités craignent de se voir déstabilisées par un outil octroyant aux citoyens chinois une passerelle de communication et un canal d'expression. En d'autres termes, est-ce que l'Internet pourra jouer un rôle dans la transformation politique de la Chine ou deviendra-t-il un outil de contrôle du gouvernement ?

Une grande partie de la littérature occidentale traitant de l'Internet en Chine se concentre pour l'essentiel sur deux questions – certes fondamentales : les méthodes de contrôle de l'Internet en Chine et l'impact de l'Internet sur le régime politique chinois en tant qu'instrument potentiel du processus de démocratisation. Ceci conduit très souvent à des études soit centrées sur les techniques de censure, soit marquées par la thématique des droits de l'homme.

Pendant, dans le contexte d'un régime autoritaire comme celui de la Chine, c'est l'ensemble des médias qui est placé d'emblée sous la

1. La première connexion directe de la Chine à l'Internet eut lieu le 17 mai 1994 entre le Stanford Linear Accelerator Center (SLAC) de l'Université de Stanford et l'Institute of High-Energy Physics (IHEP) de Pékin. Les physiciens américains et chinois travaillaient alors ensemble sur un projet d'étude des énergies et des particules similaires à celles créées lors de la formation de l'Univers, dans le cadre de la Beijing Electro-Spectrometer (BES) Collaboration.

2. Chiffre de janvier 2006 du China Internet Network Information Center (CNNIC) n'incluant pas les internautes de Hong Kong et de Macao, pour lesquels les données font l'objet d'un chapitre à part (Taiwan également). Du fait de leur statut de régions administratives spéciales (RAS), Hong Kong et Macao utilisent des extensions de noms de domaines respectivement en .hk et en .mo, et non en .cn. Selon le CNNIC, Hong Kong compte 4 millions d'internautes et Macao 233 000. Il y aurait donc au total 116 233 000 internautes chinois. Fin juillet 2006, une nouvelle étude statistique du CNNIC sera disponible à l'adresse suivante : <http://www.cnnic.net.cn>

coupe du pouvoir central et, par conséquent, le contrôle de l'Internet s'inscrit dans la logique d'une mainmise étatique sur tous les moyens de diffusion de l'information. Dès lors, l'opposition entre contrôle politique et modernisation économique est-elle vraiment pertinente dans ce contexte précis ? Shanthi Kalathil et Taylor C. Boas<sup>3</sup> définissent trois questions essentielles liées au développement de l'Internet dans un régime autoritaire : qui utilise l'Internet, et à quelles fins ? Quels sont les défis que soulève l'utilisation de l'Internet et comment le pouvoir va-t-il y faire face ? Le pouvoir gère-t-il le développement de l'Internet de manière à ce que celui-ci serve ses intérêts ?

## LES DEUX VISAGES DE L'INTERNET EN CHINE

### La promotion de l'Internet comme outil de modernisation économique

Les dirigeants chinois ont choisi d'adopter l'Internet car ils y voient une composante essentielle du processus global de modernisation économique de la Chine et du maintien de sa compétitivité sur la scène internationale. En effet, le pouvoir central a pris conscience de la nécessité pour la Chine de s'intégrer à l'infrastructure mondiale de l'information, et s'est engagé dans un vaste processus de modernisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cet objectif s'inscrit dans une stratégie globale de développement d'une économie de l'information (*knowledge economy*), qui doit reposer sur trois grandes phases de développement : « l'administration en ligne », « l'entreprise en ligne » et « la famille en ligne »<sup>4</sup>. Il est à noter que le projet de « l'administration en ligne » vise également à pallier les lourdeurs de la machine administrative chinoise en optimisant la diffusion et la gestion de l'information entre les différents échelons du pouvoir. Aujourd'hui, les résultats de la politique de développement de l'Internet sont déjà visibles : les infrastructures ne cessent de s'améliorer<sup>5</sup>, un certain nombre de sociétés chinoises dédiées à l'Internet sont cotées sur les places boursières américaines<sup>6</sup>, les investisseurs étrangers sont de plus en plus présents dans le secteur chinois des NTIC<sup>7</sup>. Le pouvoir central continue à l'heure actuelle d'assurer la fonction de catalyseur du développement de l'Internet dans le pays. A ce titre, la Chine connaît dans ce secteur une des croissances les plus rapides dans le

3. Shanthi Kalathil, Taylor C. Boas, *The Internet and State Control in Authoritarian Regimes: China, Cuba and the Counterrevolution*, Working Papers, Information Revolution and World Politics Project, Global Policy Program, Carnegie Endowment for International Peace, Number 21, July 2001.

4. La Chine a proclamé 1999 « année de l'administration en ligne » et 2000 « année de l'entreprise en ligne », mais la dernière étape de « famille en ligne » n'a pas encore été formalisée.

5. Aujourd'hui 58 % des internautes chinois utilisent une connexion à haut débit (connexion de type câble, ADSL ou autre plus rapide encore). Source : rapport de janvier 2006 du CNNIC.

6. Exemples : Baldu.com, Sohu.com, Netease.com, Tom online.

7. Même s'ils ne peuvent espérer jouer un rôle dans le secteur chinois des TIC et des nouvelles TIC (NTIC) qu'à la condition de respecter à la lettre la réglementation et les règles du jeu définies par les autorités.

monde<sup>8</sup>. A l'évidence, le pouvoir central estime que tant qu'il parvient à contenter les masses sur le plan social et économique, il se trouve plus ou moins à l'abri d'une potentielle déstabilisation politique. La mise en place d'un « e-gouvernement » fait clairement partie d'une stratégie proactive de gestion de l'Internet au même titre que l'utilisation de l'Internet comme support de la propagande officielle, comme moyen de lutte contre la corruption<sup>9</sup> et plus généralement comme moyen d'interaction avec le citoyen chinois. En fin de compte, l'Internet doit pouvoir servir les intérêts du régime, tout comme le font l'ensemble des médias en Chine. Un certain nombre de sites web officiels ont été mis en place afin de diffuser la vision des autorités sur des questions nationales et internationales, et surtout pour justifier les choix politiques, économiques et stratégiques de la Chine. Il semble toutefois que les efforts<sup>10</sup> du pouvoir central et des pouvoirs locaux en matière de développement d'un « e-gouvernement » ne trouvent que peu d'écho auprès des internautes chinois<sup>11</sup>.

8. En 2003, le Conseil des Affaires d'État a adopté le projet de « Nouvelle génération de l'Internet chinois », qui prévoit d'optimiser le réseau, les infrastructures et l'accès, avec un budget prévisionnel de 170 millions de dollars. Source: OECD Workshop, The Internet in China, Qiheng Hu, China Association for S&T, Internet Society of China, mars 2006, Paris.

9. Le service très populaire de messagerie instantanée Tencent QQ fait désormais partie du dispositif. Une notification a été envoyée aux utilisateurs leur proposant de relayer toute information qu'ils pourraient avoir entendue concernant la corruption de cadres du Parti. Les internautes peuvent transmettre les informations au numéro de messagerie suivant : QQ 544866364. Source : *Le Quotidien du Peuple en ligne*, 30 mai 2006.

10. En 2004, le gouvernement chinois a investi plus de 5 milliards de dollars dans des projets liés à « l'administration en ligne », ce qui représente 10 % du total des investissements dans le secteur des technologies de l'information. Ce budget suit une courbe exponentielle d'année en année. Source : [http : //www.ccidnet.com](http://www.ccidnet.com)

Quel est donc le positionnement des internautes chinois vis-à-vis de l'Internet ? Ces derniers utilisent en premier lieu les services suivants : l'actualité, les moteurs de recherche, l'e-mail, le chat, les forums et les loisirs (musique, vidéo, jeux en réseau). Il est intéressant de noter que l'Internet s'inscrit plutôt bien dans la culture de « *networking* » des Chinois, qui ont une très grande pratique des réseaux relationnels. Du point de vue sociologique, l'internaute chinois typique est un homme, jeune, éduqué, citoyen, effectuant plutôt un travail « intellectuel » avec un revenu assez confortable, ou un étudiant, et dont la pratique de l'Internet est en moyenne inférieure à quatre années. Plus de 80 % des internautes chinois ont moins de 35 ans, avec une proportion de 35 % pour les 18-24 ans<sup>12</sup>. Les internautes chinois, dans leur grande majorité, semblent plus s'intéresser à la société de consommation qu'à la politique. L'accès à l'Internet est considéré avant tout comme l'un des nombreux attributs d'un mode de vie moderne, au même titre que la possession d'une voiture par exemple. En outre, une deuxième catégorie d'utilisateurs de l'Internet est constituée par la génération qui avait environ 20 ans lors des événements de Tiananmen en 1989, et qui est restée marquée par ce précédent. Pour autant, les internautes chinois voient-ils l'Internet comme un moyen de revendication politique à grande échelle et ont-ils la volonté de s'en servir à des fins subversives ? Pour l'instant, on constate seulement qu'un certain nombre de récriminations individuelles, de commentaires sur des décisions politi-

ques, de points de vue sur des événements de la vie locale ou internationale sont régulièrement diffusés via l'Internet. Par exemple, au tout début de la crise du SARS en 2003, bien que les autorités chinoises se soient gardées de divulguer la réalité et l'ampleur de l'épidémie, les internautes chinois ont fait circuler un certain nombre d'informations, ce qui a permis par la suite d'ouvrir un large débat en Chine sur la gestion catastrophique de la crise. Toutefois, ces manifestations sporadiques d'opinions individuelles sont loin de faire partie d'une stratégie globale de déstabilisation du régime en place.

Par contre, il est certain que l'Internet est en train de modifier les relations entre le pouvoir et la société. A ce sujet, il est intéressant de noter que l'Internet est devenu le moyen d'expression d'une sorte de nationalisme à la chinoise, avec lequel le pouvoir central doit compter, si tant est qu'il ne l'instrumentalise pas. Lors de l'incident du bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade par les forces de l'OTAN en 1999, le Quotidien du Peuple avait mis en place un forum de discussion afin de dénoncer cet accident comme une attaque militaire délibérée de la part des Etats-Unis. De nombreux *hackers* chinois ont par la suite lancé des cyber-attaques sur les sites et serveurs officiels américains. Cet exemple illustre bien la spécificité du *hacking* chinois. Celui-ci s'exerce dans le cadre de la défense des intérêts du pays et non dans la volonté d'attaquer le régime en place, contrairement à ce que l'on pourrait penser. Les cibles du *hacker* chinois sont les Etats-Unis, le Japon et Taiwan.

L'Internet en Chine devient une voie de communication à double sens, l'idée étant de créer une sorte de « cyber-espace de dialogue » entre le pouvoir central et la population. Durant les années maoïstes, le contrôle de l'information s'effectuait de manière verticale, du pouvoir central vers les masses, avec pour objectif d'imposer une idéologie. Aujourd'hui, via l'Internet, c'est une sorte d'espace politique plus interactif qui se met en place. Mais le régime se doit de définir les limites de ce lieu virtuel d'échange et d'en préciser les règles du jeu.

## Le contrôle de l'Internet comme outil de surveillance politique

A la différence du simple internaute qui s'exprime à titre individuel, les dissidents, les membres du Falun Gong, les Tibétains en exil, les

11. D'après l'étude réalisée en 2005 par l'Académie des Sciences Sociales dans cinq villes chinoises, concentrant un très grand nombre d'internautes, seuls 3,5 % des internautes consultent fréquemment des sites institutionnels. 52 % des internautes n'en ont jamais consulté, 34,2 % rarement et 9,5 % de manière occasionnelle.

12. Source : dernier rapport du CNNIC, janvier 2006. [http :  
//www.cnnic.net.cn/en/In dex/00/Index.htm](http://www.cnnic.net.cn/en/In dex/00/Index.htm)

membres du Parti Démocratique de Chine et autres contestataires sont organisés et utilisent l'Internet comme support pour rallier l'opinion publique à leurs revendications, faire entendre leurs voix, diffuser des informations, protester contre la répression ou tout simplement pour communiquer<sup>13</sup>. L'État-Parti ne peut tolérer ces manifestations en ligne car il les considère comme des facteurs potentiels de déstabilisation du régime. Étant donné qu'aux yeux du pouvoir central chaque internaute reste un dissident en puissance, il est nécessaire de « purifier » (jinhua) le cyberspace selon la phraséologie officielle. Pour ce faire, la Chine a mis en place un système de contrôle et de censure de l'Internet réputé comme étant le plus sophistiqué au monde. Ce système de surveillance de l'Internet se distingue avant tout par des mécanismes multiples et dynamiques en constante évolution, qui reposent sur des méthodes traditionnelles et techniques.

**13. Suite au rassemblement du 25 avril 1999 organisé par le Falun Gong à Pékin, les autorités ont fermé tous les sites liés au Falun Gong et bloqué l'accès aux sites basés à l'étranger**

**14. En mars 2002, l'Internet Society of China (organisme qui fédère des instituts de recherche, des fournisseurs d'accès, des fabricants de matériels Internet et autres et qui est placé directement sous la tutelle du Ministère des Industries de l'Information) a publié un code de bonne conduite pour les entreprises dédiées au secteur de l'Internet en Chine. Les signataires de « l'Engagement public d'autodiscipline » doivent s'engager à « ne pas produire, publier ou diffuser des informations pernicieuses, susceptibles de mettre en péril la sécurité de l'État, de perturber la stabilité sociale, d'enfreindre la législation et de répandre la superstition et l'obscénité ». Il est à noter que dès juillet 2002, l'Américain Yahoo ! a signé ce code de bonne conduite. .**

La première méthode s'appuie sur un ensemble de lois et de réglementations visant à définir précisément le cadre de régulation de l'Internet, fixant des mesures de rétorsion et définissant des sanctions assez lourdes à l'encontre des contrevenants. La législation relative à l'Internet en Chine concerne les fournisseurs de service Internet, les fournisseurs de contenu, les cybercafés et les utilisateurs de l'Internet. D'une manière générale, chaque acteur finit par être connu des autorités, que ce soit de manière directe ou indirecte. Par exemple, les cybercafés ont désormais l'obligation de consigner un certain nombre de données sur leurs visiteurs (nom, âge, temps de connexion etc...). L'ouverture d'un site nécessite obligatoirement de s'enregistrer auprès des autorités compétentes. A ce sujet, la législation chinoise distingue les services d'information sur Internet en deux catégories : commerciaux et non commerciaux. Les premiers doivent obtenir un permis officiel, les seconds ont l'obligation de se faire connaître des bureaux gouvernementaux.

Il est intéressant de noter la particularité du système de contrôle chinois, qui conduit *de facto* à un processus d'autocensure. En fait, la législation est telle que chaque acteur, qu'il soit fournisseur d'accès, fournisseur de contenu ou simple utilisateur, doit au final assumer une part de responsabilité par rapport à ce qui est diffusé sur la Toile. Cette méthode est redoutablement efficace car elle permet au pouvoir central de « décentraliser » le contrôle et la censure, tout en faisant planer la menace de sanctions<sup>14</sup>. A ce titre, chaque arrestation d'un cyber-cri-

minel est abondamment relayée par les médias chinois, ce qui contribue à renforcer la menace entretenue par les autorités.

La deuxième méthode de contrôle et de censure de l'Internet repose sur des techniques de filtrage et de blocage des sites, des serveurs télématiques et des moteurs de recherche. Ce que les médias occidentaux ont qualifié de « Grande muraille électronique de Chine » n'est autre que le pare-feu chinois, sorte de filtre géant de l'Internet. Le filtrage est basé sur l'adresse IP, la redirection par les DNS, sur des mots clefs dans l'url, ou sur des mots clefs contenus dans le code HTML. Les sites et les contenus concernant les manifestations de la place Tiananmen en 1989, les droits de l'homme, la liberté d'expression, la démocratie, l'indépendance des Tibétains et le Dalaï Lama, les revendications des Ouïghours, l'indépendance de Taiwan, les sites religieux, les sites de la diaspora chinoise (China Gate), le Falun Gong, sont notamment proscrits. En outre, les sites des médias étrangers sont régulièrement inaccessibles (BBC News, New York Times, CNN). A cela, il convient d'ajouter que les sites qui traitent de la pornographie, de la violence ou du terrorisme sont bannis. La liste noire de sites et de mots clefs est mise à jour en permanence. A ces techniques de filtrage et de blocage, vient s'ajouter la mise en place d'une cyberpolice pléthorique, constituée à ce jour de 30 000 à 50 000 censeurs selon les sources. Ce dispositif vise les outils interactifs sur le Web. Il permet quasiment de censurer en temps réel les forums de discussion, les blogs, et autres espaces virtuels d'échange et de communication<sup>15</sup>, soit en supprimant le message considéré comme subversif, soit en remplaçant par un espace vide ou une astérisque tout mot jugé illégal.

Du point de vue officiel, la Chine n'est pas en passe de faire de l'Internet un outil de surveillance politique de la population. Les autorités chinoises affirment que la pratique de la censure de l'Internet existe dans d'autres pays, y compris les pays occidentaux, et qu'elle vise avant tout les sites subversifs, pornographiques, ou violents<sup>16</sup>. Certes la censure de l'Internet a cours dans la plupart des pays. Mais la Chine se distingue par sa volonté d'intégrer l'Internet dans une nouvelle architecture globale de surveillance électronique, connue sous le nom de « Bouclier d'or » (*jīn dùn*), un projet en cours de réalisation, initié par le Ministère de la Sécurité publique en 2000. Le projet du Bouclier d'or s'inscrit dans une volonté de renforcement du contrôle policier central. L'objectif final est d'intégrer une gigantesque base de données en ligne

**15. Encore très actifs il y a de cela quelques années, les forums de discussion ont subi une véritable épuration. Un post appelant à des élections libres ne survivra pas plus d'une demie heure sur un forum. Source : Reporters Sans Frontières, Guide du blogger et du cyberdissident, septembre 2005.**

**16. Le porte-parole du Ministère des Affaires étrangères, Liu Jianchao, déclarait récemment que les internautes chinois pouvaient accéder à toute information désirée. Source : Le Quotidien du Peuple en ligne, 2 juin 2006.**

à un réseau de surveillance globale fondé sur la reconnaissance de la parole et des visages, la télévision en circuit fermé, les cartes intelligentes, les dossiers de crédit et les technologies de surveillance de l'Internet. Selon Greg Walton, auteur d'une étude sur le « Bouclier d'or »<sup>17</sup>, ce système de télésurveillance globale fonctionnera à partir de bases de données avec accès immédiat aux informations sur chaque citoyen. Ceci n'est pas sans rappeler le *dang'an*, dossier personnel renfermant des renseignements en matière de travail, de qualifications, d'ancienneté, d'adhésion au Parti communiste, d'observation de la politique de l'enfant unique, etc... que les autorités chinoises ont toujours maintenu. La base de données nationale compilée par le ministère de la Sécurité publique contient les renseignements personnels et les numéros d'identification de chaque personne. Ces informations sont numérisées et intégrées dans une micropuce, destinée à devenir la nouvelle carte d'identité du citoyen chinois. La Chine a commencé il y a peu à remplacer les cartes d'identité traditionnelles par ces cartes d'identité intelligentes. En 2004, il était prévu de fournir 556 millions de nouvelles cartes d'identité<sup>18</sup>. A terme, chaque Chinois possédera sa carte d'identité intelligente avec son *dang'an*. Vers un *Big Brother* chinois ?

## LES DÉFIS POSÉS À LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET EN CHINE

### Sur le plan intérieur

Malgré les moyens considérables mis en oeuvre par le gouvernement chinois pour garantir un cyberspace conforme à la vision politique officielle et pour réprimer toute tentative ou velléité d'accéder à des informations non autorisées, force est de constater que « la Grande muraille électronique de Chine » présente des fissures. Il est vrai que la plupart des internautes chinois ne vont pas se donner la peine de contourner la censure étatique via l'utilisation de techniques informatiques de contournement de celle-ci, parfois difficiles d'accès pour le simple utilisateur. Par contre, l'internaute chinois lambda est loin de manquer d'imagination et va tout simplement privilégier ce que nous appellerons la technique du camouflage : codes de langage ou substitution de

17. Greg Walton, « Le Bouclier d'or de la Chine : les entreprises et le développement de la technologie de surveillance en Chine », *Droits et Démocratie*, 2001.

18. Source : *Le Quotidien du Peuple en ligne*, 23 octobre 2003.

caractères chinois pour évoquer des thèmes sensibles ou « *social bookmarking*<sup>20</sup> » pour obtenir des informations. En outre, un certain nombre de systèmes de contournement de la censure ont été soit développés par des dissidents chinois basés aux États-Unis, soit financés par l'International Broadcasting Bureau des États-Unis<sup>21</sup>. L'activisme des dissidents et contestataires du régime n'est pas forcément offensif et se manifeste surtout par la mise en place de pétitions et de magazines en ligne (*VIP Reference, Tunnel*), la diffusion en masse de communiqués via le spamming des boîtes mail des internautes de Chine continentale<sup>22</sup> ainsi qu'une forte mobilisation des opinions via de nombreux forums de discussion et blogs. Il s'agit avant tout de parvenir à faire circuler des informations et à communiquer. Par contre, plusieurs cyber-attaques lancées sur des sites de dissidents ont été rapportées comme étant le fait d'organes officiels chinois, en particulier le Ministère de la Sécurité publique<sup>23</sup>.

La gouvernance de l'Internet en Chine repose sur plusieurs instances officielles et sur plusieurs échelons administratifs, ce qui rend la tâche du contrôle du cyberspace chinois d'autant plus compliquée. En fait, l'histoire de l'Internet en Chine a dès le départ été marquée par des luttes de pouvoir entre différents ministères et organes étatiques. La rivalité qui a opposé le Ministère des Industries de l'Électronique et le Ministère de la Poste et des Télécommunications n'a pas été complètement effacée par la fusion des deux entités au sein du nouveau Ministère des Industries de l'Information en 1998<sup>24</sup>. Même si ce dernier demeure l'instance privilégiée en matière décisionnelle, au moins une vingtaine d'instances gouvernementales se partagent des prérogatives dans le domaine de l'Internet. En outre, une grande partie de la prise de décision afférant à l'Internet s'effectue également au niveau des provinces et des municipalités locales. Tous ces acteurs, auxquels il convient d'ajouter le secteur privé, cherchent non seulement à tirer leur épingle du jeu mais aussi à profiter des opportunités économiques offertes par le marché potentiellement gigantesque de l'Internet. A l'heure actuelle, le défi pour le pouvoir central consiste à pallier les lourdeurs administratives et le manque de communication entre ces différents acteurs afin de coordonner et de rationaliser le travail de chacun.

L'autre grand défi auquel doit faire face le pouvoir central est celui de la pénétration inégale de l'Internet sur le territoire chinois : la Chine connaît une véritable fracture numérique. En clair, le défi consiste à

20. Furl ou del.icio.us sont ce qu'on appelle des « *social bookmarking* », qui permettent d'accéder aux collections de sites (favoris) des utilisateurs et par conséquent d'accéder à un certain nombre d'informations. Il suffit de s'inscrire et de demander à voir les favoris de tel ou tel internaute.

21. Ultrareach ou Dynaweb sont des exemples de ce type de systèmes, qui proposent des services d'hébergement de sites web, de consultation de pages web, d'e-mail...

22. Il est à noter que les sites officiels (y compris ceux du Ministère de la Sécurité publique) ne sont pas épargnés par ce type de *spamming*, le but étant ici d'aboutir à un déni de service.

23. Pour résister à ces attaques, les dissidents changent très fréquemment, si ce n'est quotidiennement, les url de leurs sites et leurs adresses mail.

24. Cette lutte originelle pour la supervision de l'Internet en Chine trouve aujourd'hui son prolongement dans l'affrontement de camps rivaux au sein du Ministère des Industries de l'Information)

contrebalancer les inégalités entre les villes et les campagnes, de même que les inégalités entre les régions de l'Est et celles du Centre et de l'Ouest du pays<sup>25</sup>. Près de 92 millions des internautes chinois sont des citoyens, ce qui représente un taux de pénétration de 17 % en milieu urbain, contre un taux de pénétration de 2,6 % en milieu rural, avec un peu plus de 19 millions d'internautes<sup>26</sup>. L'est de la Chine concentre 50 % des internautes chinois, essentiellement dans des grandes villes comme Pékin ou Shanghai. Face à ce constat, le pouvoir central s'est engagé à faire pénétrer l'Internet dans les régions rurales de l'Ouest et du Centre de la Chine. Pour atteindre cet objectif, des investissements conséquents en matière d'infrastructures de télécommunications sont nécessaires et il ne faudra pas négliger le coût de l'accès à l'Internet pour des populations relativement pauvres<sup>27</sup>.

## Sur le plan extérieur

Lors de son entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2001<sup>28</sup>, la Chine avait accepté d'ouvrir son secteur des télécommunications aux investissements étrangers. Logiquement la Chine aurait dû ouvrir à la concurrence le monopole détenu par China Telecom dans ce secteur et permettre aux investisseurs étrangers de pénétrer de plain-pied le marché des NTIC en Chine. La réalité nous montre que les investissements étrangers dans le secteur des technologies de l'information et a fortiori de l'Internet s'effectuent dans le cadre d'une réglementation stricte et sous le contrôle étroit des instances gouvernementales chinoises. Les télécommunications demeurent un secteur clé pour le pouvoir central car la question de la diffusion de l'information dans le pays y est étroitement liée. En outre, étant donné que le gouvernement chinois considère le secteur des technologies de l'information comme un élément moteur de la modernisation économique du pays, il ne saurait favoriser la mainmise des investisseurs étrangers sur ce secteur stratégique. Concrètement, les autorités gouvernementales maintiennent un contrôle étroit sur la sphère privée naissante des NTIC et se réservent le droit de définir la manière dont les entreprises étrangères peuvent entrer sur le marché chinois des télécommunications. Selon la réglementation en vigueur, les entreprises étrangères, qui souhaitent investir dans le marché des NTIC, doivent établir des partenariats avec des acteurs locaux du marché des télécommunications. Ces derniers doivent en outre obtenir l'approbation du Ministère des Industries de l'Information pour pouvoir coopérer avec des entreprises

**25. Ce qui correspond aux inégalités économiques globales de la Chine.**

**26. Source : rapport du CNNIC de janvier 2006.**

**27. A l'heure actuelle, le coût moyen mensuel d'une connexion Internet est de 103.6 yuan (soit 10 euros). Source : rapport du CNNIC, janvier 2006.**

**28 La Chine doit également se mettre en conformité avec les dispositions de l'OMC en matière de protection de la propriété intellectuelle, mais elle avance relativement lentement sur ce terrain. Le Conseil des Affaires d'Etat a publié une nouvelle réglementation sur la protection de la propriété intellectuelle sur l'Internet, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2006. Désormais, aucune diffusion artistique sur l'Internet ne pourra se faire sans l'autorisation et/ou la rémunération de l'artiste concerné.**

étrangères, recevoir des capitaux étrangers ou encore pour entrer en bourse. Dans le secteur de l'Internet, les investisseurs étrangers sont tenus de se conformer à la législation en vigueur concernant le contenu et la diffusion de l'information s'ils veulent pouvoir faire des affaires en Chine. Ce point constitue le sujet récurrent d'une polémique souvent alimentée par les organisations de défense des droits de l'Homme et de la démocratie, qui dénoncent la collaboration des entreprises étrangères à la censure de la Tolle chinoise.

L'implication du secteur privé américain dans le contrôle et la censure de l'Internet en Chine est au centre de ce débat. Les fournisseurs de technologie hardware tels que Cisco Systems et les fournisseurs de technologie software tels que Microsoft, Yahoo! et Google font l'objet de vives critiques<sup>29</sup>. Il leur est reproché de non seulement fournir des équipements technologiques permettant à la Chine de mettre en place une architecture sophistiquée de surveillance de l'Internet mais aussi de se soumettre à la réglementation chinoise sur les contenus Internet, participant ainsi de facto à la censure de l'information orchestrée par les autorités chinoises. Aux accusations dont elles font l'objet, les entreprises américaines répondent qu'elles n'ont pas d'autre choix que de se conformer à la législation locale et de répondre favorablement aux injonctions des autorités, sous peine de se voir écartées du marché chinois des NTIC. En outre, elles ont précisé qu'une information en ligne, même limitée, était dans l'intérêt des internautes chinois. Le marché lucratif qu'est devenue la Chine engendre la mise à l'écart des questions d'éthique au profit des aspects purement économiques.

A ce stade, deux conséquences méritent d'être signalées. Tout d'abord, un certain nombre de voix commencent à s'élever contre les pratiques du secteur privé américain et ce aux États-Unis mêmes. Le 15 février 2006, la sous-commission sur l'Asie et le Pacifique de la Chambre des Représentants a entendu les responsables américains des principaux portails Internet américains sur leur collaboration avec la Chine. Chris Smith, le président de la sous-commission, a par la suite déposé devant le Congrès un projet de loi visant à empêcher les grands acteurs américains dans le secteur de l'Internet de coopérer avec des pays pratiquant la censure sur les informations en ligne<sup>30</sup>. Deuxièmement, les autorités chinoises, conscientes de la forte dépendance de la Chine vis-à-vis de la technologie étrangère et en particulier américaine, non seulement cherchent à développer leurs propres technologies<sup>31</sup> mais

**29. Le 25 janvier 2006, le moteur de recherche Google a lancé sa plateforme spécialement conçue pour le marché chinois, Google.cn, qui n'est autre qu'une version censurée conforme à la législation chinoise sur les contenus Internet. Le portail Internet Yahoo ! est accusé d'avoir communiqué aux autorités chinoises des données permettant l'arrestation et la condamnation de cyberdissidents. Le service d'hébergement de blogs de Microsoft, MSN Spaces, est accusé d'avoir supprimé des mots comme « droits de l'Homme », « démocratie » dans les posts et titres de nombreux blogs chinois.**

**30. Le « Global Online Freedom Act of 2006 », s'il est adopté, interdirait à tous les opérateurs américains de coopérer avec des responsables de pays pratiquant la censure sur les contenus Internet.**

encore manifestent une suspicion croissante à l'égard des produits étrangers. Elles craignent, notamment, l'introduction de logiciels espions dans les matériels importés. Cette suspicion, fondée ou non, explique en partie la réglementation stricte qui encadre les importations de matériels étrangers sur le sol chinois ainsi que la conduite des affaires avec les entreprises étrangères.

A cet égard, la réglementation sur les matériels de cryptage (chiffrement) des données informatiques est intéressante. Le Conseil des Affaires d'Etat a fixé la « réglementation sur les codes de cryptage commercial<sup>32</sup> » dans la directive 273, publiée le 7 octobre 1999 et entrée en vigueur en janvier 2000. Les fabricants, les vendeurs et les utilisateurs chinois de logiciels de cryptage doivent être enregistrés auprès de la Commission nationale de réglementation des codes d'encryptage afin d'obtenir un permis officiel. Les Chinois ne sont pas autorisés à vendre des logiciels de cryptage étrangers. Les entreprises et les utilisateurs étrangers sur le sol chinois, qui ont recours à des logiciels de cryptage ou dont les équipements contiennent des matériels de cryptage, ont l'obligation de se faire connaître de la Commission nationale de réglementation des codes d'encryptage afin d'obtenir une autorisation officielle<sup>33</sup>. La directive 273 a suscité de vives réactions de la part des Chambres de Commerce et d'Industrie étrangères. Afin d'apaiser les tensions, les autorités chinoises ont émis en mars 2000 une lettre de clarification. Celle-ci précise que la directive 273 ne concerne que les produits de cryptage ou les équipements dont le cryptage est la fonction première. Dès lors, les téléphones sans fils, les softwares Windows, les navigateurs etc....ne sont pas concernés par cette réglementation. Il est à noter qu'un certain nombre d'entreprises étrangères implantées en Chine ont fait le choix de ne pas utiliser de logiciels de cryptage. Quant aux entreprises chinoises qui ont décidé de crypter leurs données informatiques, elles utilisent exclusivement des logiciels chinois.

31. Le projet Red Flag Linux (*Hong qi Linux*) est envisagé comme une solution de substitution aux produits Microsoft

32. L'article 2 de la directive 273 dispose que les « codes de cryptage commercial » désignent les matériels et technologies de cryptage destinées à sécuriser l'information en dehors de la sphère de cryptage réservée à l'Etat.

33. Les représentations diplomatiques et consulaires ne sont pas soumises à cette obligation..

## CONCLUSION

La Chine a choisi de faire de l'Internet un outil de modernisation économique en même temps qu'un instrument de surveillance politique. Pour l'instant, elle semble être capable de tenir ce pari puisqu'elle parvient à développer économiquement son Internet tout en le modelant à

son image politique. La Chine se distingue largement des autres États répressifs en matière de contrôle et de censure de l'Internet tels la Birmanie, le Viêt-nam, l'Iran, l'Arabie Saoudite ou encore Cuba, dans le sens où elle s'est engagée à diffuser l'Internet dans tout le pays et à permettre aux populations qui n'y ont pas encore accès d'être un jour connectées. La population des internautes chinois connaît d'ailleurs une croissance exponentielle qui augure d'une Chine numéro un en termes d'utilisation de l'Internet dans les années à venir. A ce titre, il y a fort à parier que le contrôle et la censure de l'Internet ne fléchiront pas. Si, comme le pensent certains, l'Internet a vocation à être un outil de démocratisation, un certain nombre d'obstacles devront d'abord être surmontés dans le cas de la Chine. En premier lieu, il faudrait qu'une véritable société civile émerge en Chine, prenne conscience de son pouvoir potentiel et surtout manifeste la volonté de changer le paysage politique chinois. Deuxièmement, il faudrait que l'Internet se diffuse au sein des populations les plus pauvres, les laissés-pour-compte du développement économique chinois, qui auraient dès lors accès à un moyen de revendication. Troisièmement, il faudrait que la classe entrepreneuriale chinoise et étrangère impliquée dans le secteur de l'Internet trouve un intérêt dans la transformation politique de la Chine et vienne peser sur les décisions étatiques. La liste des obstacles à surmonter est encore longue et tend plus qu'autre chose à remettre en question l'idée d'un certain déterminisme technologique. La question du développement de l'Internet en Chine ne saurait être déconnectée du contexte socio politique chinois.

Il est intéressant de noter que le modèle chinois de l'Internet s'est inspiré à l'origine de celui de Singapour. Dès 1993, de nombreuses officiels chinois se sont rendus à Singapour afin d'échanger sur la gestion et le contrôle de l'Internet. Singapour a été l'un des premiers Etats à percevoir le potentiel de l'Internet comme vecteur de la contestation civile. Avec une population de 3,6 millions d'habitants, la cité-Etat compte à l'heure actuelle 2,4 millions d'internautes, ce qui donne un taux de pénétration de l'Internet de 67,2%<sup>34</sup>. La contestation politique n'a pas sa place sur le Net singapourien et le régime va très loin dans le contrôle<sup>35</sup>. Mais, s'il est relativement aisé de contrôler 2, 4 millions de citoyens internautes singapouriens, à l'échelle chinoise le défi est d'une tout autre ampleur.

34. Source : <http://www.internet-worldstats.com>

Un autre voisin asiatique n'est pas sans attirer l'attention de la Chine, mais pour d'autres raisons. Avec ses 6,2 millions d'internautes, Taiwan possède l'un des viviers de *hackers* les plus riches au monde. Les internautes chinois et taiwanais se livrent régulièrement des batailles en ligne, le but étant de parvenir à introduire des chevaux de Troie et autres virus sur les serveurs et sites de la partie adverse. Taiwan a signalé plusieurs attaques de *hackers* du continent sur des sites gouvernementaux et des sites d'entreprises. Par exemple, lors des élections présidentielles taiwanaises de 1999, des *hackers* ont attaqué 165 sites taiwanais. La réalité du conflit politique qui oppose la Chine continentale et Taiwan, peut-elle trouver son prolongement dans une guerre informatique ? La menace est pour l'instant de l'ordre du discours. Mais un certain nombre de chercheurs et experts, en particulier américains, sont d'avis que la Chine et Taiwan cherchent à développer leurs capacités informatiques dans l'éventualité d'un conflit.

35. Source :  
<http://www.internetworlds-tats.com>

